



Association Contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon St Exupéry

N°52 - Trimestre 2/2019

ACENAS infos - le bulletin d'infos des riverains de l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry

Message aux habitants de l'Ain, de l'Isère et du Rhône

L'objectif de ce bulletin est de vous informer des risques liés au trafic aérien mais également des actions engagées par l'ACENAS pour vous défendre contre les nuisances de l'aéroport de Lyon St Exupéry.

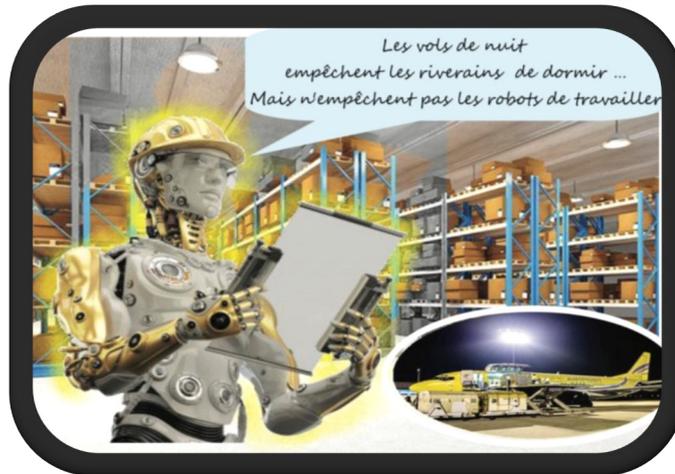
Notre actualité est intense avec une importante médiatisation :

AMAZON : 2 procès contre la plateforme mondiale prévue sur le site de l'aéroport. 1^{ère} victoire : le projet est à l'arrêt.

POLLUTION AU KEROSENE : l'Etat prend enfin notre alerte au sérieux.

PRIVATISATION DE L'AEROPORT : le procès de l'ACENAS contre la vente à Vinci continue. Les privatisations sont contestées au niveau national.

Nous réclamons le respect de votre santé, de votre environnement et de votre patrimoine. Des solutions existent. Ensemble, nous pouvons créer un avenir meilleur pour les riverains de l'aéroport.



Adhésion 2019

Adhésion en ligne : www.acenas.fr ou par courrier : bulletin d'adhésion page 4



"Une pollution tombée du ciel ? Au nord de l'aéroport Saint-Exupéry, des habitants observent régulièrement de drôles de tâches huileuses." *Dessin : Jean-Paul Van Der Elst. Journal Médicités*



PLATEFORME AMAZON XXL A LYON ST EXUPERY L'ACENAS et FRACTURE portent l'affaire en justice



L'ACENAS et FRACTURE, 2 associations représentatives de l'Est Lyonnais unissent leurs forces contre le projet de plateforme logistique XXL GOODMAN-AMAZON à Lyon St Exupéry. Un recours en justice vient d'être déposé au Tribunal Administratif de Lyon.

Un entrepôt logistique gigantesque de 160 000m² est prévu sur le site de l'aéroport de Lyon St Exupéry pour Amazon, le géant américain du e-commerce. L'impact sur l'environnement et la santé des riverains est colossal avec une forte pollution liée à l'augmentation du trafic routier de + 65% (+ 1 000 camions/jour et + 4 500 véhicules légers/jour) et l'intensification du fret aérien, surtout la nuit.

Fin 2018, l'ACENAS attaque en justice le permis de construire délivré par le maire de Colombier Saugnieu. En février 2019, un 2^{ème} recours est déposé contre l'autorisation environnementale (ICPE) délivrée par le préfet. L'association FRACTURE, fédération des associations opposées aux nuisances en zones urbanisées et à l'augmentation du trafic routier et autoroutier de transit en région lyonnaise, se joint à l'ACENAS afin d'obtenir l'annulation du projet.

Nos 2 associations ont décidé d'unir leurs forces pour faire face à l'urgence environnementale et pour protéger les habitants de l'Est lyonnais.

Compte tenu de ces procès, le projet ne débutera pas en 2019 comme prévu. Nous avons gagné une bataille mais il faut maintenant gagner la guerre !



TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE LYON

PRIVATISATION DES AEROPORTS La contestation enfle

L'ACENAS a engagé un procès en 2017 contre la décision de l'Etat de vendre les Aéroports de Lyon au consortium Vinci. L'affaire est actuellement en cassation au conseil d'Etat et nous sommes déterminés à poursuivre notre action. Aucune mesure de protection n'est prévue pour les 100 000 riverains menacés par une explosion des nuisances aéroportuaires, routières et ferroviaires. C'est inacceptable !

Les riverains d'aéroports sont doublement pénalisés par ces privatisations :

- en tant que contribuables lorsque l'Etat vend ses poules aux œufs d'or
- en tant qu'habitants lorsque la pollution des avions ne fait qu'augmenter

Plus de 200 parlementaires viennent de déposer un projet de loi contre la privatisation d'aéroports de PARIS (ADP), une première étape pour l'organisation d'un référendum d'initiative partagée. Personne n'a oublié que la privatisation des péages d'autoroutes a rapporté des fortunes à Vinci au détriment du contribuable.

Le transfert des richesses publiques à des multinationales privées suscite aussi des réactions fortes dans le monde associatif. Les associations de riverains d'aéroports sont opposées à ces privatisations à cause des atteintes à l'environnement et à la santé avec des survols d'avions de plus en plus nombreux. Les riverains de Roissy sont hostiles à la privatisation d'Aéroports de Paris. A Toulouse, les riverains remportent une grande victoire après 4 ans de bataille juridique : le Tribunal d'Appel vient d'annuler la vente de l'aéroport de Blagnac à des Chinois !

A Lyon, l'ACENAS ne cèdera pas. Nous sommes prêts à aller devant la cour des droits de l'Homme !





POLLUTION AU KEROSENE L'ETAT réagit-il enfin ?

Il aura fallu plus d'un an de pression de l'ACENAS et un article de presse dans le journal d'investigations Médiacités, pour que l'Etat décide enfin d'agir. Notre dossier sur la pollution au kérosène remis au préfet est consultable sur notre site www.acenas.fr.

Analyses scientifiques et constats d'huissier à l'appui, la situation est très préoccupante. Dans l'Ain, d'énormes traces huileuses apparaissent dans des étangs : du kérosène imbrûlé provenant des avions qui survolent ces zones naturelles préservées ? Des contre-expertises sont en cours. Nous craignons que ce phénomène soit général et impacte toute la région !

Envoyez-nous vos témoignages à infos@acenas.fr.



VOLS DE NUIT Augmentation du trafic

Même si nous avons l'impression de nous y habituer, notre corps réagit au bruit des avions la nuit car l'oreille ne dort jamais. Le corps médical est unanime pour dénoncer l'effet négatif du trafic aérien sur le sommeil et la santé (augmentation des risques d'AVC, maladies cardiovasculaires, retard d'apprentissage pour les enfants...). La plupart des aéroports sont fermés la nuit. A Lyon, l'aéroport fait partie des plus mauvais élèves de la classe. Lancée en 2017, une démarche d'approche équilibrée est en cours au niveau européen pour interdire les avions les plus bruyants la nuit à St Ex. Les derniers chiffres que nous avons obtenus après plusieurs mois de relances, laissent apparaître une dégradation de la situation : 11 135 avions circulent entre 22h et 6h, soit en moyenne un avion toutes les 15 minutes la nuit et une augmentation de 35% en 3 ans ! Entre l'ambition exacerbée du nouvel actionnaire Vinci et le projet de fret Amazon, il faut rester très mobilisés pour défendre notre cadre de vie et notre santé.

VOTRE ACTION Chacun peut apporter sa contribution

Ne sous-estimez pas votre pouvoir individuel, votre action personnelle compte. Comment ?



-  Soutenez l'ACENAS. Il n'est pas trop tard pour adhérer en 2019 – voir page 4.
-  Partagez nos newsletters avec votre réseau et encouragez vos proches à adhérer.
-  Participez à nos réunions de bureau, à nos conseils d'administration, distribuez nos bulletins d'infos. Faites-nous part de vos idées et contributions à infos@acenas.fr.
-  Déposez plainte auprès de l'aéroport par mail à : mediateur@lyonaeroports.com en cas de gêne.

Quel riverain êtes-vous?

1

Vous voulez être RESPECTÉ, et vous refusez que le bruit et la pollution des avions entrent dans votre sphère privée et nuise à la santé de votre famille. Vous voulez que votre maison garde sa valeur.



Vous pensez qu'il est important d'être défendu
et vous adhérez à l'ACENAS

2

Vous êtes FATALISTE, et vous ne croyez plus à l'importance de faire valoir vos droits de vivre dans un environnement sain. Vous ne voulez pas investir 5 € et vous vous désintéressez de votre cadre de vie.



Vous pouvez encore changer d'avis
et adhérer à l'ACENAS.
Que risquez-vous?

Adhérez à l'Acenas pour 2019

Adhésion en ligne sur www.acenas.fr



Paiement sécurisé par carte bancaire
Plus rapide, plus pratique
& pas de timbre.

Réception du certificat d'adhésion par email de suite.
Tâches administratives réduites pour les bénévoles !

Ou adhésion par voie postale :

envoyez ce bulletin d'adhésion + le chèque à l'adresse suivante :
ACENAS - MAIRIE D'HEYRIEUX - 38540 HEYRIEUX

A Heyrieux, Jonage & Saint Laurent de Mure, une boîte postale ACENAS est à votre disposition en mairie

Tous les membres de la famille peuvent adhérer

Adhérent 1 : 1ère adhésion Renouvellement Oui pour aider à distribuer le bulletin d'infos dans mon quartier

Nom : Prénom : Email :

Adhérent 2 : 1ère adhésion Renouvellement Oui pour aider à distribuer le bulletin d'infos dans mon quartier

Nom : Prénom : Email :

Adhérent 3 : 1ère adhésion Renouvellement Oui pour aider à distribuer le bulletin d'infos dans mon quartier

Nom : Prénom : Email :

Adhérent 4 : 1ère adhésion Renouvellement Oui pour aider à distribuer le bulletin d'infos dans mon quartier

Nom : Prénom : Email :

Adresse complète (important) :

Date : Signature :

ADHESION 2019

Adhésion standard 5 € **ou** Adhésion de soutien 10 €

5 € x = 10 € x =

TOTAL :€

+

*si vous le
désirez*

DON 2019

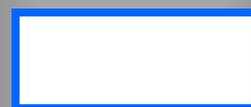
10 €

20 €

50 €

Autre montant :

TOTAL GENERAL



Réglé par chèque

ci-joint

Pour tout don versé avant le 31/12/2019, un justificatif vous sera fourni début 2020, qui vous permettra de déduire 66 % du montant du don de votre impôt conformément à l'article 200-2 du CGI.

Bulletin édité par l'équipe communication de l'Acenas à 18 000 exemplaires et distribué par des bénévoles. Directeur de publication : Thierry Truchet

Comité de rédaction : Evelynne Lavezzari & Thierry Truchet - ACENAS - Mairie d'Heyrieux 38540 Heyrieux - infos@acenas.fr

Anciens numéros en téléchargement sur www.acenas.fr - Ne pas jeter sur la voie publique - Copyright ACENAS 2019 / Edition trimestre 2/2019

Note d'information : vous pouvez consulter notre politique de confidentialité, nos conditions d'adhésion et votre droit de rétractation sur www.acenas.fr